



CYCLE ARPIP 2022/2023 organisé par Movendo

Généralités

Ce cycle s'adresse principalement aux représentant-e-s des salarié-e-s dans les caisses de pension, en place ou en voie de l'être, mais également aux secrétaires syndicaux-ales. Il a pour but de leur permettre d'assumer au mieux leurs fonctions. Lors de chaque module, un thème relatif à la prévoyance professionnelle est développé, permettant de riches échanges entre les participant-e-s. Une attestation est délivrée en fin de cycle.

Frais

- Les frais de cours et d'alimentation s'élèvent à 460.–/ jour. Les membres individuels ARPIP ainsi que les membres des syndicats de l'USS affiliés à Movendo bénéficient d'un tarif préférentiel.
- Les représentant-e-s des salarié-e-s dans un conseil de fondation et leurs suppléant-e-s peuvent prétendre à la prise en charge des frais de cours par leur caisse (art. 51 LPP).

- Pour les membres des syndicats de l'USS affiliés à Movendo, certaines journées peuvent être prises en charge par leur syndicat, selon leur règlement interne.

Inscription

- Il est conseillé de suivre l'ensemble des modules du cycle.
- Si vous estimez n'avoir besoin que de certains contenus, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement aux modules qui vous intéressent.
- Veuillez mentionner sur votre bulletin d'inscription si vous désirez suivre l'entier du cycle en 2022/2023 ou simplement quelques-uns des modules. Indiquez également l'adresse complète de la caisse de pension à laquelle la facture doit être adressée.

2022	Cours	Contenus	Interventions
Je 8 sept. 22	Présentation de l'ARPIP – Introduction au cycle	Introduction au cycle, contenus et organisation – Présentation des buts, des structures et du fonctionnement de l'ARPIP	Vincent Vernez, Movendo
	La gestion paritaire	Définition du rôle et des responsabilités des membres du Conseil, questions controversées de la gestion paritaire. Les principes de la transparence et du droit à l'information.	Eric Mangué, avocat spécialisé en LPP
Je 6 oct. 22	Les institutions de prévoyance	Présentation sommaire de la loi sur la prévoyance professionnelle Types de fondations – types d'institutions – la réassurance – Les frais de gestion des institutions de prévoyance	Aldo Ferrari, Président ARPIP
Je 3 nov. 22	Lecture des comptes d'une caisse de pension – Partie 1	Sur la base d'exercices pratiques : Les caractéristiques des comptes d'une caisse de pensions, les différents postes du bilan et leurs rapports, les amortissements, les réserves légales et les réserves latentes	Didier Vogt, économiste
Je 1 déc. 22	Lecture des comptes d'une caisse de pension – Partie 2	Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle et application des Normes Swiss GAAP RPC 26, Norme IAS 19 révision des comptes d'une IP	Didier Vogt, économiste

CYCLE ARPIP 2022/2023 organisé par Movendo

2023	Cours	Contenus	Interventions
Je 9 fév. 23	Expertise actuarielle d'une institution de prévoyance	Comment, sur la base d'une expertise, se rendre compte de la rentabilité d'une caisse de pension et comment définir les probabilités de rendements des placements et les objectifs des réserves	Stéphane Riesen, actuaire
Je 16 mars 23	Contrôle et surveillance	Rôle de l'organe de surveillance et des experts du fonds de garantie et de l'institution supplétive. Tâches des membres du conseil de fondation	Représentant-e de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations à Genève
Je 20 avril 23	L'allocation stratégique de placement	Les types de stratégies de placement – définir l'allocation stratégique de placement – les responsabilités du conseil de fondation – le rôle des consultants en placement	Aldo Ferrari Président ARPIP Représentant-e MBS Capital Advice
Je 11 mai 23	Politique de placements en capitaux, exercice des droits de vote des actionnaires	Cadre et conditions générales de placements, type de placements, structures d'un portefeuille, mécanismes boursiers, exercices des droits de vote des actionnaires par les institutions de prévoyances	Olivier Gros (Ethos)
Je 15 juin 23	Processus de liquidations, partielles ou totales, des caisses de pension	Reconnaître la nécessité d'une liquidation totale – définir le processus de liquidation – savoir s'entourer de partenaires fiables – faire respecter les décisions au niveau paritaire – posséder les informations essentielles concernant les liquidations partielles	Alexia Raetzo et Céline Moullet, avocates
	Bilan et attestation de cycle	Bilan final de l'ensemble du cycle Remise des attestations	Aldo Ferrari, Président ARPIP Vincent Vernez, Movendo



Programme complet, informations et inscriptions:
www.movendo.ch

scanne-moi!



Je souhaite m'inscrire pour le cycle ARPIP 2022/2023

cycle complet uniquement aux dates suivantes

Nom Prénom

Adresse

Adresse de facturation

E-mail Téléphone

Membre ARPIP Oui Non Syndiqué-e Oui, Syndicat Non

Date et signature